



Syndicat National des Enseignements  
du Second degré

# Créteil

3 rue Guy de Gouyon du Verger - 94112 ARCUEIL cedex  
Tél **08 11 11 03 83**  
Fax **01 41 24 80 61**  
E-mail **s3cre@snes.edu**

## Affectation des stagiaires 2010-2011

**VOUS ALLEZ ETRE AFFECTE-E A LA RENTREE 2010** et pour votre année de stage, dans l'Académie de Créteil, voici les informations dont nous disposons concernant la procédure d'affectation à l'intérieur de l'Académie :

- ✓ la **saisie des vœux** sera ouverte du **vendredi 13 août à 12h00 au mercredi 18 août à 12h00**. Connectez-vous sur *SIAL* (<http://www.education.gouv.fr/pid60/sial-systeme-information-aide-aux-laureats.html>) pour connaître la procédure, ou sur le site de l'IUFM (<http://www.creteil.iufm.fr>). Vous pourrez en principe récupérer votre NUMEN sur l'application *Recup Ident* sur le site du rectorat (<http://ac-creteil.fr/>) puis entrer sur le serveur *LLIMAC* ;
- ✓ vous devez saisir jusqu'à **sept vœux**, mais vous ne pouvez choisir que des vœux larges : **département ou groupement de communes** (tableau à télécharger sur notre site <http://www.creteil.snes.edu/IMG/pdf/groupementsdecommunes.pdf>) ; la **liste des postes réservés aux stagiaires** (état du 1er juillet 2010) est consultable sur notre site ([http://creteil.snes.edu/IMG/pdf/pstg\\_discipline.pdf](http://creteil.snes.edu/IMG/pdf/pstg_discipline.pdf)) ;
- ✓ le Rectorat annonce qu'il procédera aux affectations dès le lendemain. Les seuls critères retenus par le Rectorat pour les affectations sont les éléments liés à la situation familiale, l'âge et la commune de résidence ;
- ✓ les affectations seront publiées sur son site le **vendredi 20 août au soir** ;
- ✓ sur notre demande, le Rectorat annonce une réunion des organisations syndicales le jeudi 26 août pour les informer des affectations ; le 1er juillet, le Rectorat a admis que les représentants des personnels pourraient présenter des propositions d'amélioration. Votre fiche syndicale, récapitulant votre situation administrative et familiale, nous y aidera.

**CONSULTEZ REGULIEREMENT** notre site internet <http://creteil.snes.edu> (nous publierons toute nouvelle information très rapidement), et celui de l'IUFM de Créteil (<http://www.creteil.iufm.fr/>).

**Les militant-e-s du SNES Créteil** seront **dès le lundi 2 août** et autant que possible, à votre disposition pour vous renseigner : **contactez-les par mel à l'adresse stagiaires@creteil.snes.edu, ou par téléphone au 01.41.24.80.89**. N'HESITEZ PAS à laisser un message en indiquant impérativement un n° de téléphone pour vous rappeler.

**Les militant-e-s du SNES seront à vos côtés lors des journées d'accueil des 25, 26, 30 et 31 août 2010**



Syndicat National des Enseignements  
du Second degré

---

# Créteil

3 rue Guy de Gouyon du Verger - 94112 ARCUEIL cedex  
Tél **08 11 11 03 83**  
Fax **01 41 24 80 61**  
E-mail **s3cre@snes.edu**

---

## Affectation des stagiaires 2010-2011

Nom, Prénom .....

Discipline .....

Adresse .....

Téléphone .....

### VOEUX FORMULES

1. ....
2. ....
3. ....
4. ....
5. ....
6. ....
7. ....

### ELEMENTS DE BAREME

#### Situation familiale

célibataire  marié-e  pacsé-e  enfant(s) : .....

#### Éléments susceptibles d'expliquer vos choix

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

#### **Important : Autorisation CNIL**

*J'accepte de fournir au Snes, et pour le seul usage syndical, les données nécessaires à mon information et à l'examen de ma carrière. Je demande au Snes de me communiquer les informations académiques et nationales de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions paritaires et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et des traitements informatisés dans les conditions fixées dans les articles 26 et 27 de la loi du 6 janvier 1978. Cette autorisation est révoquée par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au Snes 46 Avenue d'Ivry - 75647 Paris cedex 13, ou à ma section académique.*

**Date, Signature**

Fiche Syndicale